

Image not found or type unknown



## Un tuteur peut-il gérer un droit de visite ?

Par **coyado**, le **07/05/2013** à **08:55**

bonjourrn Je suis très contrariée car je pensais que ma mère malade Alzheimer mise sous tutelle dernièrement aurait eu la possibilité d'avoir des contacts avec sa famillern En effet depuis 10 mois ma soeur a pris notre mère chez elle et empêche tout contact téléphonique ou visitern La tutrice me répond que cela ne la regarde pas alors que quand elle était seulement mandataire elle m'avait dit qu'elle organiserait des visites au domicile de ma mère rn Que me conseillez-vous ?rn Merci pour vos réponses